



Image directrice du Vallon de l'Aire

Dre Michèle Tranda-Pittion - Zug 12/06/2026



Les questions de départ

Le Vallon de l'Aire dans le canton de Genève

L'origine : le succès de la renaturation de l'Aire (2008)



Un projet (équipe pilotée par Georges Descombes) plébiscité par la population : le Vallon est devenu un parc linéaire très fréquenté

L'émergence de conflits d'usages multiples entre riverains, promeneurs et agriculteurs, utilisant l'argument de la nature

La nécessité de réguler les usages dans un périmètre élargi

Le montage d'un pilotage interservices
(eau / agriculture et nature / urbanisme, mais pas transports)

La recherche d'un mandataire pour trouver une issue au conflit

Notre réponse pluridisciplinaire :
une urbaniste pilote accompagnée d'un paysagiste, d'un ingénieur environnement et d'un sociologue, et des agronomes en parallèle

Les questions retenues par l'équipe (offre)



- Comment gérer au mieux la pression sur les espaces naturels et agricoles du secteur, sachant qu'ils vont aller en s'accroissant avec « le développement de la ville vers l'intérieur » (cf. LAT) ?
- Quelle vision globale à la hauteur des enjeux immédiats (conflits d'usages), mais aussi de ceux qui engagent demain dès aujourd'hui (transition écologique et services écosystémiques) ?

La méthode proposée (2022 - 2023)

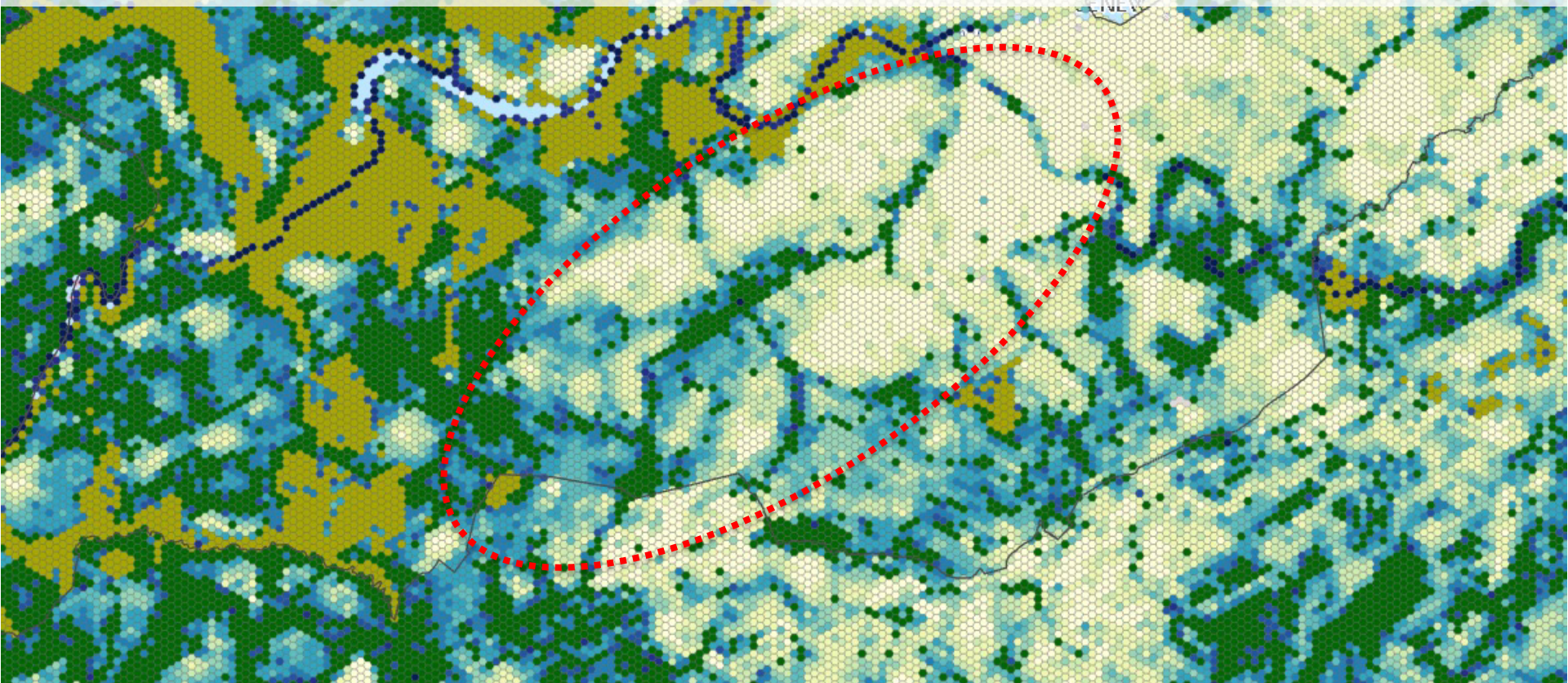
- Élargir le champ des usagers consultés pour objectiver les conflits d'usage
- Approfondir le diagnostic nature par un dialogue avec les multiples détenteurs de cette connaissance (associations)
- Élaborer un diagnostic agricole par un dialogue avec les agriculteurs / viticulteurs
- Utiliser les méthodes d'intelligence collective pour sortir d'une situation de négociation infructueuse en établissant un dialogue multilatéral



L'élaboration des réponses



Puis les ressources & les services écosystémiques



Ressource **eau** : enjeu de qualité / quantité

Ressource **nature et biodiversité** : enjeu de **forte pression en milieu périurbain**

Ressource **sol**, dont production alimentaire : enjeu de préservation / multifonctionnalité

Ressource **loisirs** : enjeu de compatibilité / canalisation / sensibilisation

Les principes directeurs de la proposition



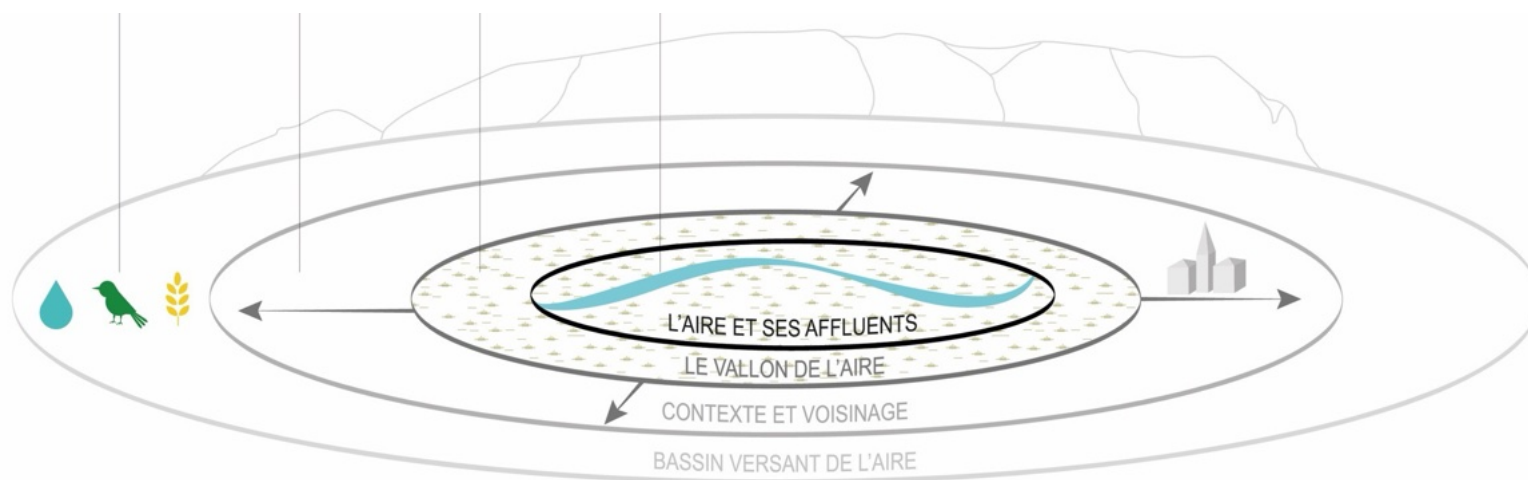
- **Les principes à l'échelle du cours d'eau**
 - L'Aire renaturée remplit sa vocation de lieu de **rencontre du public avec la nature**, et des mesures de limitation de la pression sont prises de façon adéquate
 - L'usage loisirs le long de l'Aire est « dédensifié » en canalisant les publics vers de nouveaux itinéraires, sans ajouter de nouvelles surfaces imperméabilisées
- **Les principes à l'échelle du Vallon et au-delà**
 - Le Vallon de l'Aire est perçu comme une entité paysagère d'exception et valorisé
 - L'infrastructure écologique et les continuums naturels existants sont renforcés dans l'ensemble du bassin versant de l'Aire
 - Le dialogue avec le monde agricole est renforcé, dans le but de mieux le faire connaître
 - Les ressources du bassin versant sont préservées à long terme et font l'objet d'un monitoring régulier adapté à leur échelle de pertinence
- **Les principes relatifs à l'organisation de la gouvernance du Vallon**
 - Le dialogue entre parties prenantes fait partie intégrante de la gouvernance de l'Aire
 - Les liens entre population, associations, autorités et monde agricole sont renforcés
 - Des actions d'information et de sensibilisation sont déployées sur le terrain et sur internet

Les trois leviers de l'image directrice



1. Une infrastructure publique rurale

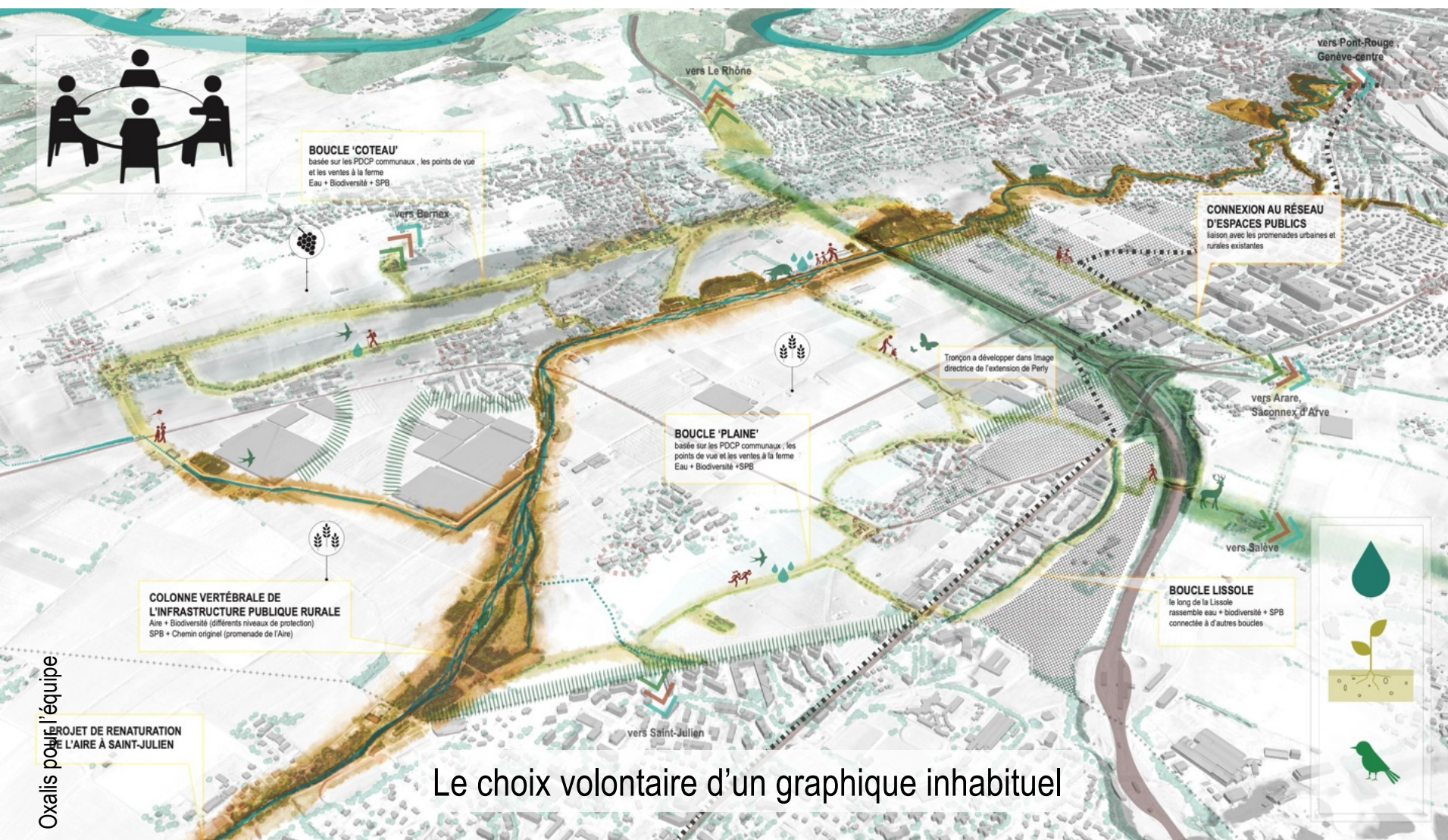
- Pour concilier les différents usages et gérer au mieux les équilibres dans les domaines de compétences du canton et des communes
- Et agir à 4 échelles imbriquées



2. Des mesures concrètes de mise en œuvre

3. Des recommandations transversales

L'infrastructure publique rurale du Vallon de l'Aire

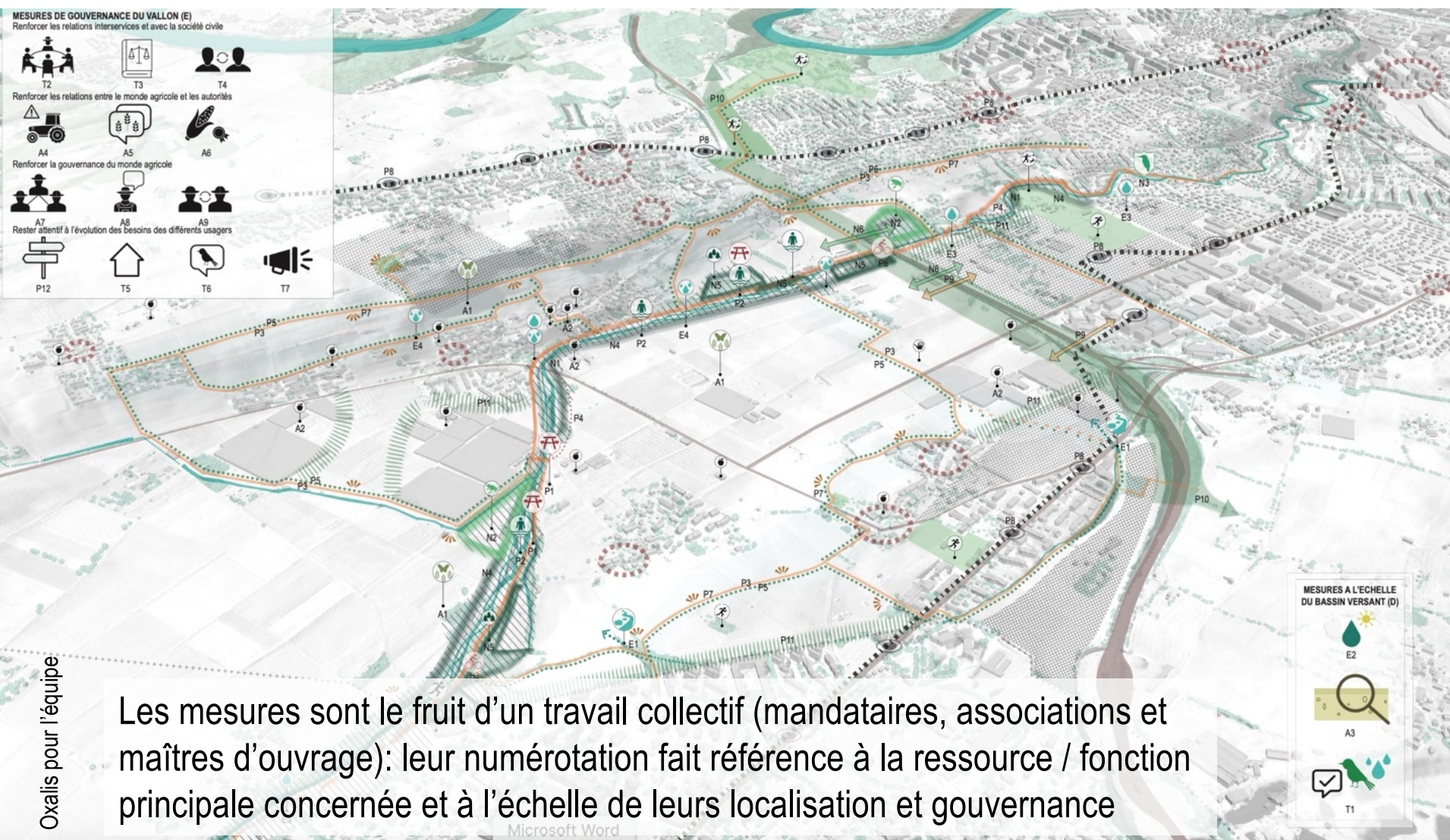


L'infrastructure publique rurale



- 1. Renforcer l'infrastructure multifonctionnelle Aire & affluents**
 - Renforcer le continuum naturel autour de l'Aire et ses affluents,
 - Canaliser l'usage loisirs des berges par des aménagements ad hoc
- 2. Dédensifier l'usage loisirs de l'Aire en diversifiant l'offre**
 - Développer des offres alternatives de parcours (appui sur les initiatives communales)
 - Gérer les sites à forte fréquentation & cadrer les secteurs d'accès à l'eau
- 3. Connecter le Vallon à son contexte / voisinage**
 - Valoriser la multifonctionnalité des nouvelles infrastructures
 - Mettre en valeur la multifonctionnalité de l'agriculture
 - Renforcer les liens du Vallon avec la nature et le paysage à plus vaste échelle
- 4. Gérer qualité et quantité des ressources à long terme (bassin versant)**
 - Contrôler les points de passage entre réseaux et cours d'eau (en quantité / qualité)
 - Développer un projet pilote sur la qualité des sols
 - Développer un système de monitoring sur la nature et l'environnement

Les mesures de l'infrastructure publique rurale



La suite de la démarche

Notre conclusion (2023) : l'enjeu de la gouvernance est essentiel pour la suite
Le dialogue entamé lors de l'élaboration de l'image directrice doit être renforcé

- Par une organisation agile des services et des communes
- Par des conversations conduites avec les différents publics concernés
 - dans des assemblées multilatérales
 - par les méthodes de l'intelligence collective



Merci de votre attention